



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DÉCEMBRE 2019**

N° DEL 2019.12.18/208



Le **mercredi 18 décembre 2019** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Thème : FINANCES 2

Objet : Avance sur subvention 2020 à l'office de tourisme intercommunal de serre-chevalier vallée Briançon.

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Convocation :

Date : 12/12/2019

Affichage : 12/12/2019

Étaient représentés :

AIGUIER Yvon donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 29

Nombre de suffrages exprimés :

32

Absents excusés :

AIGUIER Yvon, MARTINEZ Gilles, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel.

Secrétaire de séance : Mohamed DJEFFAL



Rapporteur : PETELET Renée

Dans l'attente du vote des subventions municipales au budget primitif, et afin d'assurer le bon fonctionnement de l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier vallée Briançon au cours du 1^{er} trimestre 2020, c'est-à-dire pour permettre la couverture des charges, notamment celles relatives à la rémunération des agents, Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer une avance sur subvention d'un montant de 284 574,81 €.

Cette avance sera imputée sur les crédits de l'exercice 2020 et versée en tant que de besoin.

Le montant de l'avance accordée à l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier sera automatiquement intégré au budget 2020 au compte 65737. Cette somme constitue un plafond de versement dans l'attente de l'adoption du budget primitif et du vote du montant définitif de la subvention attribuée en 2020.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'accorder à l'office de tourisme intercommunal de Serre-Chevalier, avant le vote du budget primitif 2020, une avance sur subvention correspondant à 25% de la subvention versée en 2019, soit 284 574,81 € ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES 2 DEL 2019.12.18/208

PUBLIÉ LE **19 DEC. 2019**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur général des services,
Éric DUBOIS

